



SAINT-JULIEN VOUS PARLE

Bulletin municipal

Avril 2019

Info-Conseil

Résumé du procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Julien, tenue le 1 avril 2019, tous formant quorum.

1. Attendu le projet de règlement présenté le 4 mars 2019;

La municipalité désire s'approprier de l'article 1061 du Code municipal du Québec (article 109, Chapitre 13 des Lois de 2017) stipulant que le règlement d'emprunt décrète des travaux de voirie et que le remboursement de l'emprunt est entièrement supporté par les propriétaires d'immeubles de l'ensemble du territoire selon la valeur au rôle et qu'il ne requiert que l'approbation du ministre;

Il est donc résolu que le conseil municipal adopte le Règlement #370, remplaçant le règlement #364, décrétant une dépense de 3 221 428\$ pour des travaux de réfection de chaussée et de réfection de 3 ponceaux sur la route 216.

2. Attendu que la Municipalité de St-Julien souhaite adresser une demande à la députée Madame Isabelle Lecours dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau municipal (PAARRM), pour des travaux de voirie de l'ordre de 90 000,00\$ qui

sont jugés prioritaires par le conseil municipal. L'obtention de cette subvention servirait principalement à procéder à des travaux de reprofilage de fossés et de rechargement sur un tronçon de 2,5 km sur le 4^e Rang et un tronçon de 500 mètres sur la Route de Saint-Fortunat.

3. Attendu que sept municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches (MRC), et la municipalité de Stratford étudient la possibilité de créer une régie pour les services incendies;

que dans la poursuite de la démarche d'implantation d'une régie, l'inventaire des équipements des services incendies et l'évaluation des bâtiments doivent être réalisés;

que la mise à jour de l'étude financière et l'élaboration des budgets pro forma 2020-2024 sont également nécessaires;

que la MRC assure la coordination du projet;

que le coût relié à l'inventaire et à la réalisation des budgets pro forma s'élève à 22 152.37 \$;

que la MRC a reçu une aide financière du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de 11 786 \$ dans le but de réaliser cette démarche;

Et que le coût résiduel non subventionné sera assumé par les huit municipalités participantes, à parts égales;

En conséquence, il est résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Julien s'engage à participer financièrement pour la réalisation de l'inventaire des équipements des services incendies et l'évaluation des bâtiments, ainsi que la mise à jour de l'étude financière et l'élaboration des budgets pro forma 2020-2024, pour un montant total de 1295,80 \$.

4. Attendu le projet de création d'une Société d'histoire des Cantons de Wolfestown et Irlande pour faire connaître aux citoyens de St-Julien ainsi que les citoyens des trois municipalités avoisinantes c'est-à-dire Irlande, St-Jacques-le-Majeur et St-Fortunat leur histoire commune à la nôtre;

que le coût du projet s'élève à 2 700,00 \$;

que les demandes de subvention doivent être transmises à la MRC des Appalaches au plus tard le 22 mars 2019;

Il est donc résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le dépôt d'une demande de subvention de 2 000 \$ à la MRC des Appalaches dans le cadre du Fonds culturel rural de la MRC des Appalaches.

Jérôme Dubé-Vallée

Les impacts environnementaux de la consommation

Voici le temps de dégradation de certaines matières résiduelles

- Un mouchoir de papier : 3 mois
- Une allumette : 6 mois
- Une gomme à mâcher : 5 ans
- Un briquet : 100 ans
- Une bouteille en plastique : de 100 à 1 000 ans
- Un journal : de 3 à 12 mois
- Un mégot de cigarette : de 1 à 5 ans
- Une boîte de conserve : de 10 à 100 ans
- Une canette d'aluminium : de 200 à 500 ans
- Une bouteille en verre : 4 000 ans

Combien de litres d'eau utilise-t-on dans la salle de bain ?



RAPPEL!! CUEILLETTE GROS REBUTS

La collecte des objets volumineux aura lieu le
Mardi le 14 mai 2019

À retenir pour les grosses ordures : **pas de pneus, pas de peinture, pas de produits toxiques, pas d'huile, pas de matériaux de construction.** Le fer doit être séparé, les branches attachées en paquet (longueur maximale de 3 pieds, poids maximum de 50 livres).

Important. Sortir les grosses vidanges la veille.

NON AUTORISÉS =



Pneus, batteries



Déchets ménagers spéciaux

AUTORISÉS =



Objets volumineux ne pouvant entrer dans les poubelles :
litterie, mobilier,
bicyclettes, emballages...



recyc polytube

Récupération de la tubulure

L'entreprise Recyc polytube de Victoriaville offre aux acériculteurs de notre région, le service de récupération de la tubulure. M. Daniel Carrier, propriétaire, passe directement à votre érablière pour ramasser la tubulure et ce, gratuitement.

Un petit truc pour savoir si votre équipement est récupérable est le suivant : Couper ½ pouce de votre tubulure (5/16 et maître ligne) et le placer dans un verre d'eau. Si ça flotte...c'est récupérable !!!

N'hésitez pas à joindre directement M. Carrier au 819 806-2503 pour la procédure de la cueillette. Vous pouvez aussi consulter son site web pour plus d'explications au www.recycpolytube.com



Invitation à tous



Le Cercle Fermières Saint-Julien vous invite à leur exposition annuelle.

Cette dernière se tiendra le dimanche 19 mai 2019, de 13 heures à 17 heures.

Venez vous joindre à nous pour un café et des biscuits maison.



Municipalité de Saint-Julien

Les couches lavables... un choix écologique et économique!

Le conseil municipal a adopté en séance publique le 1 avril 2019 un programme encourageant l'utilisation des couches lavables.

L'achat de couches lavables ...un pas de plus pour l'environnement!

Saviez-vous qu'un bébé utilise plus de 5 000 couches jetables, soit près d'une tonne de déchets. Au Québec, nous jetons près de 600 millions de couches jetables annuellement, suffisamment pour remplir environ 6 000 camions à ordures. On estime qu'une couche jetable se décompose dans un délai variant de 300 à 500 ans. Une couche lavable remplace 230 couches jetables.

Modalités et conditions du programme



Être résident de la municipalité.



Avoir un enfant âgé de moins de 6 mois au moment de l'achat des couches.



Achat d'un minimum de 20 couches lavables et réutilisables neuves.



Le versement équivaut à 50% du coût d'achat, jusqu'à un **maximum de 150 \$**.



Une seule aide financière par enfant.

Pour informations ou pour un formulaire de demande d'aide financière pour l'achat de couches lavables :
Contactez nous au 418 423-4295 ou rendez-vous au bureau municipal au 787, chemin St-Julien.

BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MARDI ET JEUDI
DE 9H À 12H ET DE 13H À 16H
787, ch. de St-Julien, St-Julien QC G0N 1B0
Tél.: 418-423-4295 Fax : 418-423-2384
municipalite@st-julien.ca
Julie St-Laurent, dir-gén. /sec.-trés.

PERMIS

Contactez la municipalité
Courriel : municipalite@st-julien.ca
Téléphone : 418-423-4295
Télécopieur : 418-423-2384
Inspecteur en bâtiment :
Fernando Rosas
fernandrosas@hotmail.com

MASSO
TERRE
HAPPY

MARTIN BÉLANGER
NTSHUK JÉRÔME
Massothérapeutes
Reçu d'assurances
418-281-3814
418-333-0115
3077, 4e rang
Saint-Julien
ntshuk@hotmail.com

LES SALLES

Vous cherchez une salle pour un événement spécial? Les salles du centre communautaire de Saint-Julien vous offrent la solution parfaite et à un prix abordable.

La grande salle se loue à 100\$ et la petite à 75\$.

(Établissement non détenteur d'un permis d'alcool)



MESENTENTES

François Garneau
Téléphone : 418-423-4295

VOIRIE / CHIENS

Éric Faucher, insp. voirie
Téléphone : 418-332-5686

Horaire de la Bibliothèque

Dim. 10h à 12h

Jeu. 18h30 à 20h30

Responsable de la Bibliothèque :

Martin Cloutier
Tél. 418-423-7474
bibliotheque@st-julien.ca


Le Pain Maison
Cynthia Gouin

2306, rang 2 Est, St-Julien (Québec) G0N 1B0
Tél. : 418 423-4312
lepainmaisoncg@outlook.com

Pain de ménage naturel, frais du jour
Pain blanc ou brun complet et pain à salade
Pain aux raisins, canneberges et oranges, chocolats noirs, etc.
Disponible les mardis, jeudis et vendredis

**CAMP DE
JOUR 2019**

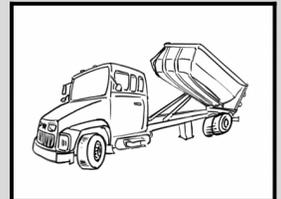

À noter que
les activités

du camp de jour 2019
débuteront le 25 juin et se
termineront le 16 août.

Inscris-toi et passe un été
foufoufou!

Bon été à toutes et à tous!

Pour info, bien vouloir vous
adresser
au bureau municipal au 418-
423-4295

TERRE DE REBUT
BANQUE DE NOMS


Des travaux de réfection de chaussée et de creusage de fossés sont bientôt prévus sur le territoire de Saint-Julien. Pour ceux et celles qui aimeraient avoir de la terre de rebut pour leur terrain, vous devez remplir un formulaire de consentement auprès de la Municipalité au **418-423-4295**, par fax au 418-423-2384 ou par courriel à **municipalite@st-julien.ca**.

À noter que nous choisirons la résidence **la plus près** des travaux pour limiter les frais de transport. N'hésitez pas à donner votre nom, cette banque de noms servira aussi pour les années subséquentes.

Julie St-Laurent
Dir-gén./sec.trés.